

LE SILENCE DES AUTRES

de **Almudena Carracedo et Robert Bahar**



1977. Deux ans après la mort de Franco, dans l'urgence de la transition démocratique, l'Espagne vote la loi d'amnistie générale qui libère les prisonniers politiques mais interdit également le jugement des crimes franquistes.

Les exactions commises sous la dictature et jusque dans les années 1980 (disparitions, exécutions sommaires, vols de bébés, torture) sont alors passées sous silence.

Mais depuis quelques années, des citoyens espagnols, rescapés du franquisme, saisissent la justice à 10.000 kilomètres des crimes commis, en Argentine, pour rompre ce « pacte de l'oubli » et faire condamner les coupables.

GOYA 2019 : GOYA du meilleur documentaire

Soirée avec Amnesty International

NOTE D'INTENTION : ALMUDENA CARRACEDO & ROBERT BAHAR

En 2010, l'histoire des « enfants volés » en Espagne est sortie au grand jour. L'histoire de ces crimes, qui trouvent leurs racines aux premières heures du franquisme, nous a poussés à explorer la question de la marginalisation et du silence des victimes du franquisme, allant des exécutions sommaires de la fin de la guerre civile espagnole aux actes de tortures qui eurent lieu aussi récemment qu'en 1975.

Au fur et à mesure que nous nous renseignions sur ces crimes, nous nous sommes interrogés : comment était-ce possible qu'en Espagne, contrairement aux autres pays sortis de régimes dictatoriaux, il n'y ait eu ni procès de Nuremberg, ni Commissions de vérité et de réconciliation ? Pourquoi, au lieu de cela, avons-nous eu un « pacte de l'oubli » ? Et quelles étaient les conséquences de ce pacte, en quarante ans de démocratie, pour les victimes toujours vivantes du franquisme ?

Quand nous avons commencé à filmer les prémices de la « Cour d'Argentine » en 2012, qui remettait en question ce statu quo, peu auraient parié à l'époque que cela aboutirait. Pourtant, alors que nous filmions les premières réunions, nous nous sommes rendu compte que le procès touchait à quelque chose de vital, qui transformait les victimes et les survivants en organisateurs et plaignants tout en apportant des douzaines et bientôt des centaines de témoignages à travers l'Espagne tout entière. Alors que les récits se multipliaient, l'affaire est devenue un procès contre des « crimes contre l'Humanité » qui relevait donc de la justice internationale.

Nous avons rapidement vu que **Le Silence des autres** serait une histoire des possibles, des tentatives de brèche dans le mur ; et plutôt qu'un récit de ce qui était arrivé dans le passé, un état des lieux de ce qui pourrait advenir. Nous avons également imaginé le film comme l'incarnation des passions et de l'urgence de la situation, parce que pour beaucoup de plaignants, l'affaire constituerait la dernière opportunité d'être entendus de leur vivant.

Pour autant, nous n'imaginions pas que le tournage durerait six ans et que nous accumulerions 450 heures de rushes.

« Le Silence des autres » : la patiente exhumation de la mémoire espagnole

A la chute du franquisme, la loi d'amnistie a bâillonné, au nom de l'unité nationale, les survivants.

Une très vieille femme marche le long d'une route toute neuve, à travers la campagne. Une caméra suit son lent cheminement jusqu'à un endroit que rien ne distingue. Elle y dépose quelques fleurs. Elle s'arrête et raconte : c'est là que sa mère a été jetée dans une fosse commune, après avoir été arrêtée, déshabillée, humiliée puis assassinée. C'était il y a plus de quatre-vingts ans, au moment du coup d'Etat militaire contre la république espagnole. La mère martyre est tombée sous les balles franquistes, comme des dizaines de milliers d'autres victimes.

Les décennies ont passé, le régime est tombé après la mort du Caudillo, l'Espagne a longtemps été gouvernée par un parti issu – indirectement, certes – du camp vaincu par les putschistes. En France, Maurice Papon a été jugé, en Argentine, les tortionnaires ont vu leur amnistie révoquée. Mais en Espagne, l'octogénaire orpheline a tout juste le droit d'évoquer le souvenir de sa mère. A la chute du franquisme, la loi d'amnistie a bâillonné les survivants, ligoté les organisations de défense des droits de l'homme, empêchant – au nom de l'unité nationale – le travail de mémoire.

Le Silence des autres est à la fois l'histoire de cet effacement et celle du mouvement qui, pendant la dernière décennie, a entrepris de briser le silence. Les auteurs, l'Espagnole Almudena Carracedo et l'Américain Robert Bahar, ont su saisir ce dégel à ses premiers moments et l'accompagner, ce qui donne à leur film – mis en chantier en 2010 – la force dramatique d'un récit de combat. Ce combat a été lancé par des descendants de victimes du franquisme ou d'anciens prisonniers politiques, victimes de la répression exercée par le régime jusqu'à sa chute.

Vivre près de son tortionnaire

La parole de ces vieillards, leurs souvenirs d'enfants traumatisés, d'étudiants torturés, forme le socle du film. Pendant la guerre d'Espagne, dans les années qui la suivirent, les forces franquistes pratiquèrent l'élimination systématique des opposants. A la mort de Franco, l'Espagne se vit demander, pour prix de la démocratie, de renoncer à sa mémoire. La loi

d'amnistie votée en 1977 se présentait comme une mesure de réconciliation, elle ne bénéficiait qu'aux partisans de la dictature. Les républicains avaient déjà été punis, de mort, d'emprisonnement, d'exil... Il faut entendre la rage de cet ancien dirigeant étudiant forcé de vivre à quelques pâtés de maisons de son tortionnaire, ou le désespoir de cette vieille dame qui sait où repose son père – dans une fosse commune –, mais n'a jamais obtenu l'autorisation de lui donner une vraie sépulture.

Puisque l'appareil judiciaire espagnol restait inébranlable, les survivants et leurs défenseurs décidèrent de porter l'affaire devant la justice argentine au nom de la compétence universelle des Etats en matière de crimes de guerre et contre l'humanité. Dans **Le Silence des autres**, cette manœuvre un peu désespérée se traduit par l'irruption du personnage déconcertant qu'est la juge Maria Servini. Quasiment octogénaire, la magistrate argentine s'empare du dossier pour ne plus le lâcher, malgré les innombrables obstacles que le pouvoir espagnol dresse sur son chemin. Le phénomène est d'autant plus étonnant que la juge des antipodes ne manifeste guère de sympathie pour la cause que les plaignants défendent. Parallèlement, Almudena Carracedo et Robert Bahar filment les efforts d'associations issues de la société civile pour pallier l'amnésie d'Etat. Le recensement des disparus, la localisation des fosses communes, l'identification des restes grâce à l'ADN prélevé sur leurs descendants sont chroniqués sans emphase, jusqu'à approcher l'essence de l'expression usée par son suremploi : « travail de mémoire ».

Parfois, les auteurs recourent aux méthodes du documentaire à l'américaine – partition musicale intrusive, situations probablement mises en scène (ou filmées comme si elles l'étaient), peut-être par souci d'efficacité. **Le Silence des autres** aurait très bien pu se passer de ces petits artifices. Pour l'essentiel, le film parvient à former l'image d'un passé qui réapparaît comme un texte écrit à l'encre sympathique, à lutter et – pour un moment – à gagner contre l'oubli.

(Le Monde : Thomas Sotinel)

Dire que "Le Silence des autres" est un film passionnant serait un euphémisme. Documenté avec une précision d'orfèvre, le récit se révèle surtout percutant dans sa réalisation, entre images d'archives et témoignages. **(L'Express : Antoine Le Fur)**

C'est un beau film, comme on le dirait d'un film de fiction : personnages forts, suspense tenu jusqu'au bout. Et c'est un grand documentaire. **(L'Humanité : Emile Breton)**



Produit par Pedro Almodovar, ce documentaire passionnant suit la quête de justice d'une poignée de victimes du franquisme et de leurs descendants, dans un pays qui préfère toujours l'oubli à la vérité. **(La Croix : Céline Rouden)**

Egalement cette semaine :

. **90'S**, de Jonah Hill . **Companeros**, de Alvaro Brechner . **Aïlo, une odysée en Laponie**, de G. Maidatchevsky